

### Définition et mesure

Les données sur les suicides présentées dans cette section se fondent sur les registres officiels indiquant les « causes de décès » chaque année telles qu'elles ressortent d'OCDE (2006). Ces taux de suicide sont normalisés afin d'éliminer l'effet des différences de structure par âge selon les pays et au fil du temps, sur la base de la structure démographique de l'OCDE de 1980, et sont exprimés pour 100 000 individus. Selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé, le suicide est un acte accompli délibérément par une personne en toute connaissance ou attente d'une issue fatale. La comparabilité internationale des chiffres du suicide est sujette à des biais relatifs aux critères retenus dans la certification du décès pour établir « l'intention » de se tuer, à la personne chargée de remplir le certificat de décès, à la fréquence des autopsies, aux règles de confidentialité sur les causes de décès de l'individu – autant de facteurs qui sont influencés par le contexte culturel et religieux de chaque pays.

Il est difficile de déterminer dans quelle mesure ces biais affectent les comparaisons internationales. Une approche consiste à étudier les cas de décès qui peuvent dissimuler l'intention de l'individu de se supprimer, tels que décès pour cause indéterminée, décès accidentel et mort violente, où l'intention de la personne n'est pas établie. Sur la base de cette approche, Jouglé *et al.* (2002) concluent que les statistiques françaises sous-estiment le nombre véritable de suicides d'environ 20 %, mais que cela ne change guère l'évolution des chiffres dans le temps, ni les caractéristiques sociodémographiques et géographiques du suicide.

Le suicide témoigne non seulement d'un état de dépression de l'individu, mais aussi de la dégradation du contexte social dans lequel il vit. De nombreux facteurs différents poussent au suicide : il a plus de chances d'intervenir dans des périodes critiques liées au divorce, à l'alcoolisme ou à la toxicomanie, au chômage et à une dépression ou autre forme de maladie mentale. Mais si ces circonstances sont souvent présentes chez ceux qui se suicident, leur impact dépend de différents facteurs d'ordre sociétal qui accroissent ou réduisent la résilience des individus aux événements extérieurs.

Depuis les pics atteints à la fin des années 80, le taux de suicides moyen observé dans les pays de l'OCDE a enregistré une baisse modérée mais régulière (graphique CO3.1). Cette baisse s'observe pour les deux sexes, mais le suicide reste essentiellement un phénomène masculin : les hommes ont deux fois plus de probabilité de se tuer que les femmes (graphique CO3.2), même si les femmes ont plus de probabilité d'avoir tenté de se suicider. La fréquence des suicides dépend aussi de l'âge de l'individu, même si ces différences se sont réduites au fil du temps. D'une façon générale, les taux de suicide des personnes âgées ont nettement baissé depuis 20 ans, tandis que l'on n'a observé pratiquement aucun progrès chez les cohortes plus jeunes. Les moins de 25 ans sont plus enclins à se suicider que la moyenne nationale en Finlande, en Nouvelle-Zélande en Irlande et en Islande – où ces

taux ont fortement augmenté depuis 1980 –, tandis qu'ils sont moins exposés au risque de suicide en Europe du Sud et au Mexique.

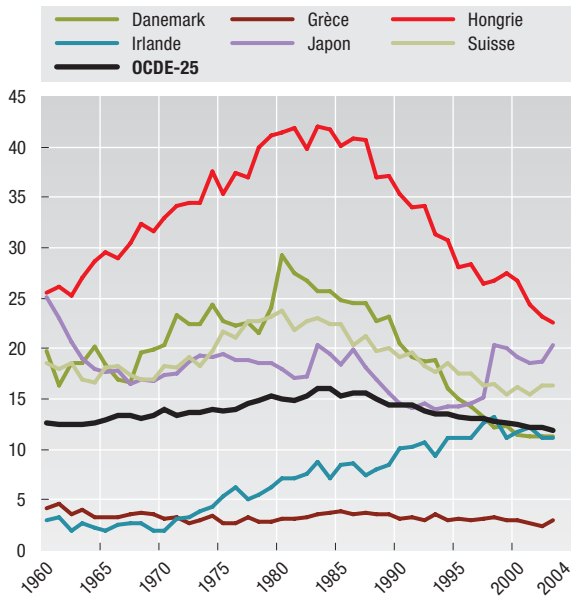
Les taux moyens de suicides calculés sur 23 pays de l'OCDE masquent des différences importantes d'un pays à l'autre. Ces taux oscillent entre 5 pour 100 000, voire moins dans la plupart des pays méditerranéens et plus de 20 pour 100 000 en Hongrie, au Japon, en Belgique ou en Finlande. Les différences dans les taux de suicide parmi les pays de l'OCDE (graphique CO3.3) ne sont pas liées à leur revenu par habitant, et elles ne sont que faiblement liées au degré de satisfaction à l'égard de l'existence (graphique CO3.4). Les études empiriques ont constaté que la même série de facteurs explique les différences de satisfaction subjectives à l'égard de l'existence et de taux de suicide d'un pays à l'autre ; près de 80 % de la variance des taux de suicide sur 50 pays reflètent des différences de prévalence du divorce, du chômage, de la qualité de gouvernement, des convictions religieuses, de la confiance dans les autres et de l'appartenance à des organisations non religieuses (Helliwell, 2004).

**Indicateurs de l'état de la société :** Satisfaction à l'égard de l'existence (CO7), Espérance de vie (HE1).

**Indicateurs de réponse de la société :** Dépenses de santé (HE2).

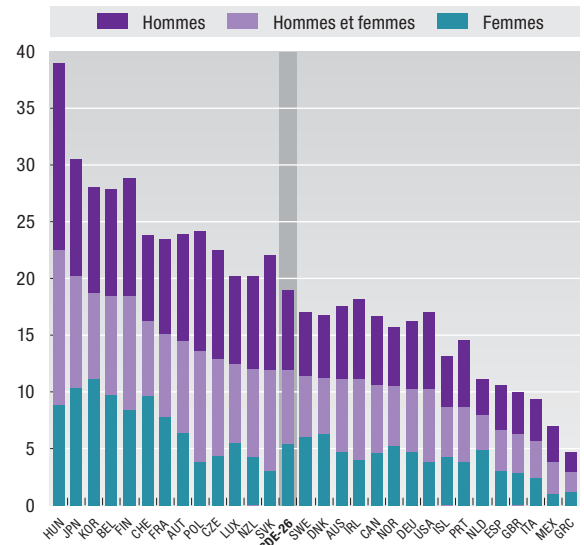
**CO3.1. Baisse des taux de suicide dans la plupart des pays de l'OCDE depuis 20 ans**

Suicides pour 100 000 personnes, 1960-2004



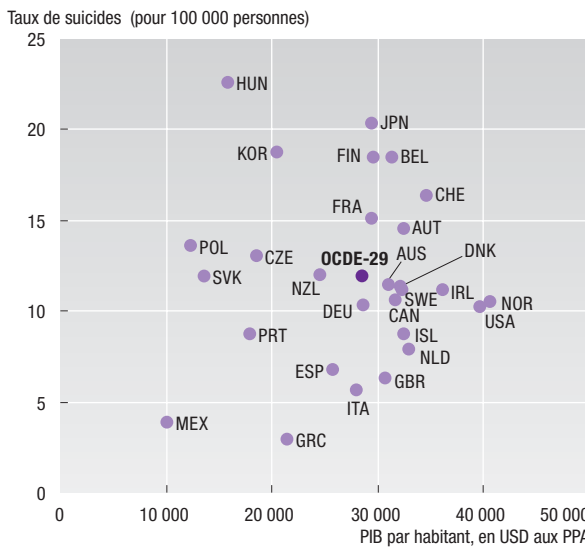
**CO3.2. Taux de suicide plus élevé chez les hommes que chez les femmes**

Suicides pour 100 000 personnes selon les pays et les sexes, 2004 ou année la plus récente



**CO3.3. Peu de liens entre les taux de suicide et le revenu par habitant des pays de l'OCDE**

Taux de suicides et PIB par habitant, 2004<sup>1</sup>

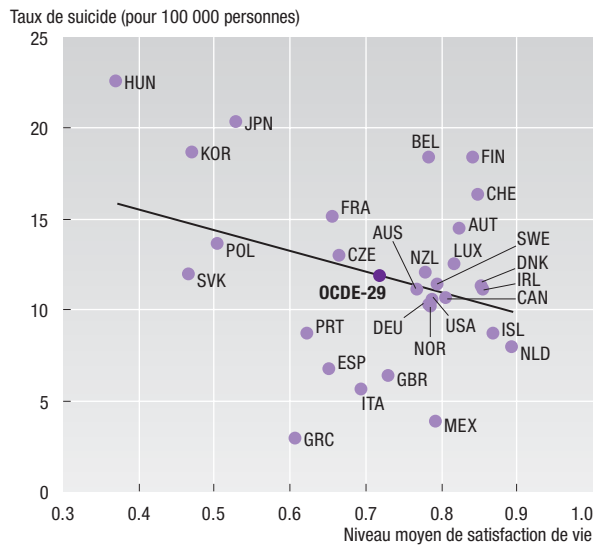


1. 2003 pour la Grèce, la Hongrie, l'Islande, le Japon, la Norvège, la Pologne, le Portugal et l'Espagne; 2002 pour l'Australie, le Canada, la France, l'Irlande, l'Italie, la Corée, la République slovaque, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis; 2001 pour le Danemark et la Nouvelle-Zélande; 1997 pour la Belgique; 1995 pour le Mexique.

Source : OCDE (2006), *Eco-Santé OCDE 2006*, CD-Rom, OCDE, Paris ([www.oecd.org/sante/ecosante](http://www.oecd.org/sante/ecosante)); et comptes nationaux annuels.

**CO3.4. Taux de suicides plus faible dans les pays de l'OCDE où le bien-être subjectif est plus élevé**

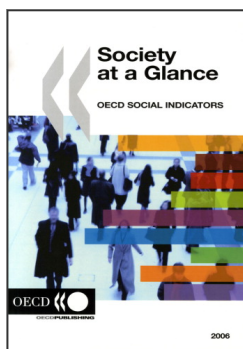
Taux de suicides et satisfaction moyenne à l'égard de l'existence<sup>1</sup>



1. Le taux de suicides se rapporte aux différentes années, comme indiqué dans la note 1 du graphique CO3.3. Les données sur la satisfaction à l'égard de l'existence sont basées sur la vague 1999/2001 de la *World Values Survey* pour tous les pays, à l'exception de la Nouvelle-Zélande et de la Suisse, où elles se réfèrent à la vague 1994/1999 de cette même enquête.

Source : OCDE (2006), *Eco-Santé OCDE 2006*, CD-Rom, OCDE, Paris ([www.oecd.org/sante/ecosante](http://www.oecd.org/sante/ecosante)); et calculs tirés de la *World Values Survey*.

**Pour en savoir plus** ■ Baudelot, C. et R. Establet (2006), *Suicide - L'envers de notre monde*, Seuil, Paris. ■ Helliwell, J. (2004), « Well-Being and Social Capital: Does Suicide Pose a Puzzle? », NBER Working Paper No. 10896, Boston. ■ Jouglu, E., F. Pequignot, J.L. Chappert, F. Rossolin, A. Le Toullec et G. Pavillon (2002), « La qualité des données de mortalité sur le suicide », *Revue d'épidémiologie et santé publique*, Paris.



Extrait de :  
**Society at a Glance 2006**  
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/soc\\_glance-2006-en](https://doi.org/10.1787/soc_glance-2006-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2007), « Suicides », dans *Society at a Glance 2006 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/soc\\_glance-2006-32-fr](https://doi.org/10.1787/soc_glance-2006-32-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).